

Réponses aux questions précédentes : **Cœur de ville.**

- **Un habitant préfère des espaces verts qu'un parking semi-enterré car craint que cela soit disgracieux.**

Pour le moment, aucun projet n'a été acté après consultation avec les habitants de la ville et plusieurs réunions publiques. Un projet sera établi en prenant en compte les différentes demandes des habitants.

- **La boîte de nuit provoque de nombreuses nuisances, qu'est-il possible de faire ?**

A la demande de la municipalité, un contrôle inopiné a été effectué. Ce contrôle a abouti à une fermeture administrative. L'implantation en centre-ville de la boîte de nuit provoque de nombreuses nuisances.

- **Une conseillère remercie la municipalité pour ses actions contre les dépôts sauvages en cœur de ville et demande s'il est possible d'installer des bacs à fleurs devant l'Eglise St Furcy ?**

Des bacs plantés de 80 cm de diamètres seront installés devant l'Eglise St Furcy dès Juin 2022. Ces bacs resteront en place définitivement et les plantations seront adaptés en fonction de la saison.

- **Un habitant se plaint des dépôts sauvages des commerçants devant l'église St Furcy ainsi que des problèmes de stationnements.**

Concernant les dépôts sauvages des commerçants devant l'église St Furcy, des bacs plantés de 80 cm de diamètres seront installés afin de limiter ce phénomène. Concernant les problèmes de stationnements, de nouveaux marquages au sol ont été effectués et la police municipale a été fortement sensibilisée à cette problématique.

- **Une habitante du centre-ville souhaiterait avoir un conteneur grenat ainsi qu'un autre destiné au recyclage du verre.**

Tous les résidents peuvent avoir à leur disposition des conteneurs auprès du SIETREM s'ils sont en mesure de les stocker dans leur immeuble le reste de la journée. Malheureusement, de nombreux immeubles du centre-ville du fait de leur

ancienneté ne sont pas adaptés à cette pratique. C'est pourquoi la ville va mettre en place un certain nombre d'apports volontaires afin que les habitants du cœur de ville puissent eux aussi trier leurs déchets.

- **Un habitant expose des problèmes de nuisances sonores sur un parking en face du ponton du quai de la gourdine.**

La municipalité a mis en place de la vidéoprotection et la police municipale a été fortement sensibilisée sur ce sujet. Des brigades de nuit seront déployées pendant l'été afin de limiter ce phénomène.

- **Un habitant de la ville déclare qu'il trouve désagréable d'avoir vue sur le PAV à l'angle de la rue des tanneurs et celle des étuves. Il ajoute que certains conteneurs ont les roues très abimées.**

Les bacs seront remplacés très rapidement et de nouveaux aménagements seront effectuées dans un délai raisonnable afin de limiter toutes nuisances olfactives et visuelles.

- **Pas de conteneurs rue Vacheresse ?**

La municipalité s'engage à installer des PAV dans tout le cœur de ville afin que tous les habitants puissent trier leurs déchets.

- **Une habitante demande si des actions sont faites par la municipalité contre la prolifération des rats dans la ville ?**

Un agent de la ville rappelle que la municipalité met à disposition des produits anti-rats aux habitants qui le souhaitent.

- **Un habitant demande s'il est possible de contrôler le don de poissons rouges sous forme de lots lors des fêtes foraines.**

Un agent de la ville rappelle que des contrôles sont effectués régulièrement sur les fêtes foraines et qu'aucun lot de ce type n'a été constaté depuis plusieurs années.